

## DE LA POLITISATION DU CHAMP MÉDIATIQUE SÉNÉGALAIS

**Patrice CORREA**

Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

[patrice.correa@ugb.edu.sn](mailto:patrice.correa@ugb.edu.sn)

&

**Serigne SYLLA**

Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal

[serignesylla@gmail.com](mailto:serignesylla@gmail.com)

**Résumé :** Cet article analyse et discute du processus de politisation des médias sénégalais. En partant de leurs différents rôles selon les différentes périodes, il met le curseur sur leurs formes de participation, de la période coloniale à nos jours, aux luttes pour le compte du pouvoir colonial, pour l'indépendance et pour la démocratisation et la libéralisation de la parole citoyenne. Ainsi, sur la base d'observations documentaire et directe du paysage médiatique et de son offre éditoriale, cette contribution fait la corrélation entre l'histoire médiatique du Sénégal et l'évolution socio-historique de son système politique. En effet, la presse politico-idéologique d'avant les indépendances, de par son implication colonialiste et indépendantiste, est analysée comme le point de départ de la politisation des médias sénégalais. C'est cette même perspective qui a été renouvelée par la presse d'opinion « clandestine » des années 1970 rivalisant les médias d'Etat. Si la presse privée indépendante des années 1980 demeure un acteur emblématique du multipartisme limité, les radios privées commerciales, avec la libération de la parole citoyenne et la mise en œuvre du multipartisme intégral, ont certainement accompagné la maturité démocratique sénégalaise devenue une réalité à partir des années 1990 et au début des années 2000.

**Mots clés :** Champ médiatique sénégalais, Démocratie, Politisation, Presse idéologico-politique, Libération de la parole citoyenne.

**Abstract :** This article analyzes and discusses the process of politicization of the Senegalese media. Starting from their different roles according to the different periods, it puts the cursor on their forms of participation, from the colonial period to the present day, in the struggles for the colonial power, for independence and for democratization and liberalization of citizen's voice. Thus, based on documentary and direct observations of the media and its editorial offering, this contribution makes the correlation between the media history of Senegal and the socio-historical evolution of its political system. Indeed, the pre-independence politico-ideological press, through its colonialist and independence involvement, is analyzed as the starting point for the politicization of the Senegalese media. It is this same perspective that was renewed by the "underground" opinion press of the 1970s competing with the state media. If the independent private press in the 1980s remained an emblematic actor of the limited multiparty system, the private commercial radios, with the liberation of the citizen's voice and the implementation of the integral multiparty system, certainly accompanied the Senegalese democratic maturity, which became a reality from the 1990s and early 2000s.

**Keywords:** Senegalese media field, Democracy, Politicization, Ideological-political press, Liberation of citizen's voice.

## Introduction

Au Sénégal, la force des médias est issue d'un long processus d'ancrage et d'enracinement dans la structure sociale du pays. C'est dans les fonctions de co-régulation ou de « régulation conjointe » (Paradeise, 2003, p. 41) des rapports d'intérêts et de pouvoir entre les groupes sociaux qu'ils ont acquis une légitimité et sont devenus des « institutions instituanes » (Sfez, 2002, p. 65). La presse politico-idéologique dans la période coloniale et celle dans les années 1970, la radio de la libération de la parole citoyenne dans les années 1990 et la télévision de la diversité culturelle et du divertissement à partir des années 2000 ont facilité une dialectique entre institutions familiales ou communautaires, société civile, institutions publiques et acteurs de pouvoir pour ainsi contribuer aux dynamiques du Sénégal contemporain.

Par ailleurs, ces différentes périodes marquent de manière claire la dynamique très rapide du paysage politique sénégalais. Ce sont en effet des cycles de changements politiques et sociaux ou de révolution qui ont imposé de nouveaux paradigmes de référence aux médias sénégalais devant s'adapter aux besoins et aux aspirations du moment. Une contextualisation socio-historique du paysage médiatique sénégalais en rapport avec l'évolution du champ politique montre en conséquence la succession et l'imbrication des différentes fonctions politiques (construction de l'Etat), sociales (construction de la nation) et culturelles (construction identitaire) des médias sénégalais.

Chaque média a donc joué le rôle d'institution « de production de sens » (Charaudeau, 1997, p. 82), d'instrument de construction sociale, de médiation sociale et d'émancipation. Les médias, selon le contexte, devaient participer à « *l'empowerment* des citoyens » (Le Hay et al., 2011, p. 45). Mais l'implication des médias dans la vie politique est d'une intensité flagrante au point qu'il est souvent reproché aux médias sénégalais d'être très « politisés ». Si ce constat est vrai, comment expliquer cette tendance des médias sénégalais ? Sont-ils plus « politisés » que d'autres ? Qu'entend-on par politisation des médias ?

Par politisation des médias, il faut entendre la participation manifeste des médias dans la vie politique en tant acteurs à travers des prises de positions à l'occasion des luttes politico-idéologiques. Elle fait aussi référence à l'utilisation des médias comme appareils ou comme armes de lutte par leurs promoteurs ou des acteurs publics dans le cadre de leur engagement politique.

Par ailleurs, s'il est vrai que le transfert des modèles technologiques issus des missions et des politiques coloniales, le débat politique précoce dans les premières villes africaines (et sénégalaises), les luttes idéologiques des périodes coloniales et postcoloniales ont été des facteurs importants dans la naissance et le développement des médias au Sénégal, un processus « d'acclimatation » ou « d'africanisation » des médias a été un acte majeur de leur légitimation. Mais, c'est surtout la participation des médias dans la vie politique qui apparaît avec force en retraçant leur trajectoire au Sénégal.

Le présent article analyse dès lors le processus de politisation des médias au Sénégal. Il met en lumière les luttes politiques et démocratiques qui ont, en grande partie, forgé les tendances éditoriales des médias sénégalais.

Il est le fruit d'une observation documentaire et *in situ* du paysage médiatique sénégalais. L'observation documentaire est une analyse de documents écrits ou non. Dans le cadre de cette recherche, nous avons procédé par l'étude de documents écrits portant sur le thème afin d'analyser le contenu pour en tirer des informations utiles. Cette technique a complété l'observation *in situ* des programmes des médias sénégalais. Cette dernière a permis d'avoir une vue d'ensemble de leurs pratiques éditoriales et offres programmatiques pour noter leur tonalité politique critique.

Ce travail est divisé en deux parties. Dans un premier temps, il s'agit de retracer la longue tradition de participation des médias dans l'histoire politique sénégalaise. Cela permet de discuter des implications colonialiste et indépendantiste des médias sénégalais, de l'émergence des "*médias-partis*

*politiques*<sup>1</sup> et de la lutte pour la liberté d'expression. Dans un second temps, il est question des moments historiques des médias et du pouvoir politique sénégalais. C'est une occasion de corréler le règne du parti-Etat ou du parti unique avec le monopole public-étatique des médias, le multipartisme partiel avec la presse privée indépendante et enfin le multipartisme intégral avec la constitution des groupes médiatiques et des médias privés de l'alternance.

## **1. Une longue tradition d'implication dans l'histoire du Sénégal**

Les médias n'ont de sens qu'à travers des faits ou phénomènes de société auxquels ils sont liés. Définis comme des institutions devant remplir des fonctions sociales, politiques ou culturelles utiles, le plus souvent, ils accompagnent un projet, une initiative. En contexte africain et sénégalais, les médias, notamment la presse, ont accompagné la mission évangélique et facilité l'administration coloniale. Aussi, ont-ils porté les luttes des partis politiques. En tant que moyens de communication, ils avaient leur place dans le monde des affaires, les mouvements de la décolonisation et même, plus tard, pour les revendications nationalistes<sup>2</sup>.

### ***1.1. De l'implication colonialiste à la lutte indépendantiste de la presse politico-idéologique***

Le Sénégal est considéré comme l'un des premiers pays en Afrique francophone à être doté de médias (Tudeq, 1999) même si l'histoire du Bénin et

---

<sup>1</sup> Par "*média-parti politique*", il faut comprendre un média (presse écrite, radio, télévision, etc.) qui est complètement assimilé à un parti politique ou à une doctrine politique. Le média-parti politique est à considérer comme un appareil utilisé par son promoteur pour la vulgarisation d'une doctrine politique et/ou pour lutter contre un régime politique. Un média est assimilable à un parti politique quand l'on ne peut plus distinguer son contenu et son orientation de l'idéologie du parti politique auquel il est rattaché.

<sup>2</sup> Les travaux d'histoire des médias en Afrique montrent suffisamment leur rôle par rapport à l'administration coloniale et à la lutte anticoloniale, à la mission, à la consolidation des indépendances, à l'activité des partis politiques ou aux syndicats, à l'émancipation communautaire et à leur implication bien d'autres sujet ou projets. Voir à ce sujet les travaux d'Annie LENOBLE-BART (1996), d'André-Jean TUDESQ (1995, p. 16).

celle du Mali présentent, à bien des égards, beaucoup de caractéristiques similaires. Parmi ces similitudes, citons « le transfert des technologies », le monopole d'État et la répression des "voix discordantes" ou "presse mal pensante", l'adoption du pluralisme politico-médiatique, notamment dans les années 1990.

À la différence des autres pays, le rôle prééminent du Sénégal en matière médiatique relève d'un vieux projet de la politique coloniale. Nd. Loum (2001) rappelle que le Sénégal doit son statut de pionnier aux « atouts infrastructurels réalisés par le pouvoir colonial » et « tire essentiellement sa culture du débat politique par l'intermédiaire de la presse, de cet avantage historique, résultant de la volonté coloniale de faire de ce pays le lieu privilégié de l'expression des valeurs françaises » (Loum, 2001, p. 30). Dès leur arrivée en terre sénégalaise, les médias ont été impliqués dans les processus sociaux, politiques et culturels en cours. Ils ont été impliqués dans le champ idéologique de l'époque en portant diverses causes. Ayant compris les enjeux des médias, les premiers acteurs de la scène publique sénégalaise, notamment les ressortissants des quatre communes de plein exercice (Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar), se sont orientés vers les moyens de communication. Dotés des mêmes droits que les Français métropolitains, ils ont fait de la presse leur cheval de bataille politique. Cela explique la politisation précoce des premiers journaux du pays.

En outre, la capitale du Sénégal de l'époque, Saint-Louis, devait abriter la naissance d'autres titres portés souvent par des privés, des commerçants, etc. C'est à cet effet que fut fondé *Le Réveil du Sénégal* en 1885. L'historique de ce journal est à expliquer avec le vote de la loi du 29 juillet 1881 portant sur la liberté de la presse et extension au Sénégal. Les promoteurs du *Réveil du Sénégal*, profitant de cet événement, vont ouvrir le bal risqué de la vie de la presse au Sénégal. Sous-titré « *Journal politique, littéraire, commercial et financier* », *Le Réveil du Sénégal* décline clairement son champ d'action révolutionnaire et activiste orienté vers des combats politiques.

Un an plus tard, en 1886, *Le Petit Sénégalais* est lancé. Cet hebdomadaire a été créé par les promoteurs du *Réveil du Sénégal*. C'est un titre critique et satirique qui s'attaquait virulemment à l'administration coloniale pour être la « bouche et la trompète » de la population autochtone qui, selon les rédacteurs, devait avoir plus de représentativité dans la sphère politique.

Cet évènement marque, dès lors, le début d'une presse africaine révolutionnaire qui est, pour la plupart, portée par des hommes politiques comme Blaise Diagne, premier député africain élu à l'Assemblée nationale française et Galandou Diouf. Ces organes de presse qui ont vu le jour devaient permettre de défendre « la cause des Africains vis-à-vis des métis ou des colons » (Taureg et Wittmann, 2005, p. 14). Par ailleurs, durant toujours cette période, existaient dans le paysage médiatique des journaux se battant du côté des hommes politiques sénégalais comme Blaise DIAGNE, Galandou DIOUF et plus tard, Léopold Sédar SENGHOR.

En effet, si *La France Coloniale* (1928) a été le principal outil de visibilité de Blaise DIAGNE, *Le Périscope Africain* (1932) de Galandou DIOUF a aussi porté l'engagement de ce dernier. *L'Unité Africaine* et, plus tard, *la Condition Humaine* servirent de moyen d'expression à Léopold Sédar SENGHOR. Le constat d'une liaison ombilicale entre la politique et les médias peut ainsi se faire au Sénégal.

## **1.2. Des "médiats-partis politiques" : une orientation politico-idéologique des contenus**

Une décennie après l'indépendance, le phénomène des « organes de partis politiques » se fait au sein des formations politiques de l'opposition. On peut citer *Siggi, And Sopi, et Taxaw*, tous appartenant (Touré, 1991, p. 54) au Rassemblement National Démocratique (R.N.D). De même, *Ande Sopi*, organe du Parti Africain pour l'Indépendance (PAI), *Xarebi d'And Jëf*/ Parti Africain pour la Démocratie et le Socialisme et *Takkusan* du Parti Démocratique Sénégalais (P.D.S) s'assurèrent chacun pour courroie de transmission des idéologies de leurs parties respectives.

Ainsi, dans la période coloniale comme dans la première décennie après l'indépendance, la presse est estampillée « presse d'opinion ». Ses contenus sont essentiellement politico-idéologiques et partisans. Mais cette orientation des lignes éditoriales renseigne sur le fait que médias et pouvoir ont entretenu des liens quasiment « génétiques » depuis le début du Sénégal contemporain. Communication et politique forment un couple ancien qui accrédite la thèse de leur impossible déconnexion en contexte sénégalais. En revisitant cette trajectoire, on découvre que, les journaux les plus « indépendants », les plus critiques vis-à-vis des institutions publiques comme ceux considérés comme les plus « mesurés » n'ont pas échappé à ce destin lié. *Afrique Nouvelle (1947-1987)*, par exemple, connu pour sa « neutralité » et sa liberté de ton, a conservé son âme politique. Sa philosophie l'a rendu particulièrement sensible à la cause politique des Africains. Selon A. Lenoble-Bart (1996), *ce titre* était connecté aux mouvements politiques de son époque et prenait part au débat politique (Lenoble-Bart, 1996, p. 73). Malgré des tentatives de contrôle et de musellement (Lenoble-Bart, 1996, p. 30), il n'a pas renoncé à certains idéaux progressistes ayant facilité la décolonisation (Lenoble-Bart, 1996, p. 159-175).

### ***1.3. De l'impertinence et de la promotion de la démocratie***

La période post-indépendance voit émerger une presse ayant fait de l'impertinence et de l'irrévérence son style. Deux titres incarnent cette ligne, au nom de la liberté de pensée et d'expression : « l'anticonformiste » *Lettre fermée* (1972) et « l'audacieux » *Politicien* (1977). A ces titres, on peut ajouter *Le Démocrate* (1974), *Promotion* (1976) qui s'inscrivaient quasiment dans la même lancée. Sur bien des aspects, ces journaux clandestins (F. Wittmann, 2006, p. 181) se comportaient en acteurs informels de la vie politique nationale ; défiant souvent le régime de SENGHOR. Ils n'étaient pas directement affiliés à des partis ou groupements politiques mais leur rôle n'en était pas moins politique au sens partisan comme celui du *Politicien* ou de facteur démocratisant comme *Lettre*

*Fermée et Afrique Nouvelle*. Par ailleurs, selon A. L. Coulibaly (2002), ces différents titres aux orientations identiques restent les « précurseurs d'une presse privée plus crédible et plus professionnelle qui a émergé à la fin des années 1970 » (Coulibaly, 2002, p. 143). En effet, héritière de la presse politico-idéologique de la lutte pour l'indépendance, la presse d'opinion sénégalaise des années 1970 devait mener le combat contre le parti unique et pour la libéralisation de l'espace politique sénégalais.

Cette liaison structurelle entre politique et médias rend plausible l'hypothèse d'une corrélation entre liberté d'expression et liberté politique en général et en particulier au Sénégal. Le phénomène est observable dans d'autres pays comme en France où la liberté a été l'un des premiers combats menés par la presse balbutiante (Jeanneney, 1996, p. 143). La constitution du champ médiatique sénégalais s'est faite étroitement, sous l'ombre, du dynamisme du champ politique (Coulibaly, 2002 et Paye, 1992). Son évolution, comme l'a remarqué M. M'bow (2008), est indissociable de l'évolution politique (M'bow, 2008, p. 45). A. Mercier (2004) peut donc écrire : « la communication suit le pouvoir comme son ombre » (Mercier, 2004, p. 70). Dans le même ordre d'idées, ce compagnonnage média-politique inspire à S. Proulx et Ph. Breton (2012) l'idée selon laquelle : « la question des médias a été depuis ses débuts complètement enchevêtrée à la démocratie » (Breton et Proulx, 2012, 192). Cependant une telle relation historique révèle des rapports en dents de scies entre les deux sphères. Politique et médias sont tantôt harmonieux, tantôt conflictuels. Les liens ayant toujours opposé journalistes et hommes politiques en sont des indicateurs. La mise en prison du journaliste Mame Less DIA en septembre 1977 (Sall, 2009, p. 45) en est un exemple éloquent. La complicité entre les médias privés et publics dans la défense des intérêts du Sénégal constitue aussi un cas d'école<sup>3</sup> qui mérite davantage d'investigation.

---

<sup>3</sup> On pourra ajouter à cela le jeu de séduction réciproque démontrée par l'élection de 2000 entre l'opposition d'alors et une certaine presse privée, la confrontation et/ou le choc de légitimité entre le pouvoir et les médias privés depuis la même date. Aussi, les emprisonnements de journalistes

Ce sont des rapports donc complexes qui appellent à une épistémologie de la complexité : alliance et rivalité se relayant, attraction et répulsion alternant. D'ailleurs, J. Lebohec (1997) a présenté le rapport médias et pouvoir dans les termes de la sociologie d'Alain Touraine « d'associés-rivaux » (Lebohec, 1997, p. 39). Ces deux champs reliés par le destin ne battent pas en brèche la rigidité des courants de pensée simplificateurs.

Comment donc examiner le binôme conceptuel médias-politique en voulant se soustraire des conditions historiques, socioculturelles et politiques de la conception et la production des discours et images ? Nd. Loum (2001), emboîtant le pas à A.-J. Tudesq (1995), affirme : «...aucune théorie de la communication n'a de sens sans une théorie totale de la société » (Loum, 2001, p. 12). Ce postulat permet de questionner notre objet en trois moments historiques particulièrement marquants.

## **2. Des moments historiques dans la vie des médias**

On peut s'accorder à relever dans l'histoire des médias et du pouvoir politique au Sénégal, trois moments forts. Le premier correspond au temps du monopole d'État des années 1960. Le contrôle exercé sur les médias est entier et les initiatives privées sont étouffées. Le second temps est celui de la libéralisation du secteur : c'est l'avènement de la presse privée indépendante des années 1980. Celle-ci a déclenché une forte concurrence exercée sur les médias publics par les médias privés. Cette nouvelle situation facilite un accès plus démocratique à la parole publique. Enfin, l'émergence des groupes médiatiques sous forme de réseaux disposant de plusieurs ténors de médias. Fruits du développement de la presse privée indépendante, leur émergence dans les années 1990 est à relier avec

---

(Alioune FALL en 2002, Madiambal DIAGNE en 2004, El Malick SECK en 2008) ou leurs interpellations répétées par les services policiers font partie du lot. Évoquons enfin les mises à sac des rédactions de *l'As* et de *24heures chrono* (2008), le sabotage des locaux de *Walfadjri* (2002) ou la fermeture brutale de *Sud FM* (2005).

l'avènement des radios privées commerciales. Ces groupes médiatiques sont des acteurs influents de la vie politique.

### 2.1. *Le temps des monopoles ou de la puissance de l'Etat-Parti*

Cette période part de 1960, date historique et repère politique dans l'étude des médias. De fait, de 1960 jusqu'en 1970, le discours politique sur la construction d'un État-nation conduit beaucoup de pays africains à verrouiller et contrôler systématiquement les médias. L'espace public est réduit à un espace du discours officiel. Le Sénégal, le Bénin, le Togo et d'autres pays vécurent cette situation. Les « Partis-Etats » ou « Etats-Partis » étaient « réfractaires au pluralisme des idées et des opinions au nom de l'idéologie de l'unité nationale » (Faye, 2008, p. 42). Ainsi, la radio, la télévision et, dans une moindre mesure, la presse ont été, durant cette période, « la chasse-gardée du pouvoir » (Paye, 1992, p. 331). Comme la plupart des États nouvellement indépendants, l'Etat du Sénégal sous SENGHOR monopolisa les médias de masse (Paye, 2002, p. 263) au nom de la consolidation de l'indépendance et de la construction de la nation (Seck, 1994). Le concept d'unité nationale devint alors la « rhétorique-prétexte » pour justifier la mainmise de l'Etat sur les appareils de diffusion des idées. Ainsi, « le paradigme de l'Un », en vogue fonde le caractère allergique de l'Etat au pluralisme : Un seul parti, Un seul chef, Une seule approche des médias...L'Etat du Sénégal contrôla donc, depuis 1960, l'Office de radiodiffusion et télévision sénégalaise (ORTS), ainsi que *Le Soleil* (1970) réputé être organe gouvernemental. Cette conception des médias les réduit en de simples outils de « faire-valoir politique » de l'Etat-Parti. Elle ne laissa que peu de place aux médias privés. En conséquence, cette vision constitua le soubassement de la répression ou des pressions (Sy, 2009, p. 246) subies par la presse « mal-pensante ». Dans le même esprit, les journaux de partis ou autres organes « irréductibles » furent condamnés à la clandestinité à cause des velléités de conservation du pouvoir.

Les prétentions iconoclastes et téméraires des journaux comme *Promotion* (1976) de Boubacar DIOP, *Lettre Fermée* (1972) d'Abdourahmane CISSÉ, ou le satirique *Le Politicien* (1976) de Mame Less DIA, furent vite étouffées. Le régime senghorien<sup>4</sup> fit payer à *Lettre fermée* son irrévérence. Le 6 février 1974, l'organe reçut une notification d'interdiction de parution. Le même sort, à peu près, frappa *Le Politicien*, coupable de critiquer constamment le pouvoir. S'en suivit sa disparition de la scène publique après l'incarcération de son fondateur le 23 septembre 1977. Enfin, en 1980, ce fut le tour du directeur de *Promotion* d'être condamné « à une peine de prison ferme » (Paye, 1992, p. 348). Au-delà de ces péripéties traversées par les médias, il est important de comprendre les liens qui expliquent leur politisation. Les animateurs de ces organes eurent une expérience politique qui a probablement déteint sur leurs carrières professionnelles. Signataire de la pétition pour la création du parti démocratique sénégalais (P.D.S), Boubacar DIOP serait pourtant proche du pouvoir (Nd. Loum, 2006, 12) d'alors. Ses connexions avec les milieux politiques furent avérées. D'Abdourahmane CISSÉ, on retient le démissionnaire du *Soleil*. Mais, avant, il fut surtout connu pour son militantisme actif au parti pour l'indépendance africaine (P.A.I). Quant à Mame Less DIA, il fût le porte-parole (Paye, 1992, p. 361) de Babacar BÂ, un ancien ministre de SENGHOR. Là encore, son vécu dans l'appareil institutionnel d'Etat serait un facteur de la politisation de son organe.

Au vu de ces exemples, il est possible de postuler que la politisation des organes de presse est en grande partie liée à la trajectoire « politique » de leurs fondateurs ou animateurs. En outre, le verrouillage du système politique et la monopolisation des médias d'État pendant environ une double décennie ont créé

---

<sup>4</sup> Cette décision était illégale en raison de ce qu'elle était fondée sur le droit administratif qui n'en avait pas la compétence. Le directeur du journal ayant saisi la justice obtiendra gain de cause car « la rentrée des cours et tribunaux de novembre 1984 sur " la liberté d'opinion et d'expression, facteur d'équilibre avait retenu comme jurisprudence le cas de Lettre fermée devant le tribunal" ». Cf. *Le Soleil* du 15 octobre 2007. Aujourd'hui on parle au Sénégal « d'arrêt Abdourahmane CISSÉ » pour désigner l'arrêt de la cour suprême du 6 février 1974 ayant reconnu l'incompétence du droit administratif de statuer sur les cas de la liberté de presse.

les conditions de l'émergence d'un courant médiatique politiquement incorrecte. Issus des flancs des médias d'État, ces organes à la tonalité politique critique devinrent le fer de lance du pluralisme de l'environnement communicationnel sénégalais. Leur rôle dans la perpétuation et l'intensification de la politisation du champ médiatique est non négligeable. En amorçant, par leur approche critique, la libéralisation politique et éditoriale, ils permirent à la décennie suivante de consacrer une ouverture démocratique irréversible.

## *2.2. Libéralisation médiatique et libération de la parole citoyenne*

Une relative ouverture des espaces médiatiques s'est opérée dans les pays africains à partir de 1990. Par exemple, on a assisté au Sénégal, dès 1980, à un foisonnement de titres et plus tard de radios à partir de 1990, grâce à la consécration officielle, par le Président Abdou DIOUF, du pluralisme intégral en politique. Le successeur de Léopold Sédar SENGHOR renforça ainsi (Tine, 1997, p. 71) la question de la liberté politique. Le pluralisme politique charriant toujours le pluralisme médiatique, le mouvement de démocratisation s'étendit donc aux médias et enrichit qualitativement et quantitativement le champ politico-médiatique.

Ce mouvement de libéralisation débutant au Sénégal en 1980 a donné naissance à la presse privée indépendante (Faye, 2008). Selon M. Sy (2005), la presse privée indépendante peut être présentée comme la presse « née au début des années quatre-vingt au Sénégal » et qui est présentée comme :

L'aboutissement logique, d'une part de la volonté de certains journalistes d'inscrire leur compréhension de la fonction et du rôle des médias dans une perspective d'informer librement les lecteurs, et d'autre part, de l'avènement d'une conscience citoyenne à la recherche d'un certain équilibre des institutions et de la justice sociale.  
Sy (2005, p. 26)

Par ailleurs, la naissance de cette catégorie de presse en Afrique de l'Ouest selon M. Faye (2008) s'inscrit dans le contexte de la perte de crédibilité des médias d'État, de l'échec au développement des pays. Elle est la fille de la contestation démocratique (Faye, 2008, p. 17). Une idée partagée par M. Paye (2013) qui la considère comme la « fille de la démocratie, plutôt que sa mère » (Paye, 2013, p. 625). En effet, si l'on en croit M. Paye

(2013), elle « est devenue un élément déterminant de l'exercice par son influence sur le choix de leadership, l'arbitrage des conflits et la médiation politique » (Paye, 2013, p. 625).

*Walfadjri Magazine* (1983) et *Sud Magazine* (1986) puis *Sud Hebdo* (1987) s'invitent sur la scène médiatique offrant une nouvelle aventure à des journalistes progressistes, militants assoiffés "d'indépendance". Une alternative en matière d'informations s'offrit ainsi aux citoyens. Les médias d'État pouvaient continuer à imposer aux citoyens "une vue d'en haut" de l'information sans compter sur la sagacité et la témérité d'une presse privée anticonformiste acquise au public. Une réelle prise de conscience se fit sentir à cette période dans les États africains. Ces derniers prirent acte de la nécessité d'instituer les mécanismes du pluralisme perçu à travers les journaux alternatifs naissants et la libéralisation des ondes. Aidées par des organes internationaux comme *Africa n°1*, *Radio France Internationale (RFI)* et *British Broadcasting Corporation (BBC)*, de nouvelles radios privées émergèrent avec une forte liberté de ton. Ces organes nouvellement apparus sur la scène contestèrent toute forme d'inféodation. Par cette posture, ils mobilisèrent autour de leur concept des parts importantes d'audiences et de lectorats qui vécurent mal de recevoir l'information « étatisée ».

En 1990, le discours de François MITTERAND enjoignit un « desserrement de l'étau politique » aux États africains et en 1991 la réflexion inter-africaine tenue à Windhoek sur le pluralisme médiatique consacra l'obligation de changer de paradigme. Au Sénégal, les médias partisans et clandestins s'éclipsèrent progressivement au profit des médias privés. Les premiers médias privés indépendants du Sénégal apparurent. *Sud Quotidien* et *Sud FM*, *Walfadjri* et *Walf FM*, *Le Matin*, *Le Témoin*, *Le Cafard libéré* et plus tard les médias du groupe *Com7* ouvrirent une nouvelle ère informationnelle avec une forte tendance à traiter de sujets politiques. Cette mutation entraîna l'érosion de la dictature de l'information « infallible » des médias publics. Mais les médias privés achevèrent surtout la rupture avec l'information d'Etat, restaurèrent aux publics

leur droit à une information plurielle et favorisèrent la formation de la société civile. Aussi, le décloisonnement de l'arrière-pays se fit-il par l'extension progressive des réseaux radiophoniques et téléphoniques.

### 2.3. *La constitution des groupes médiatiques*

Sur le modèle des conglomérats médiatiques constitués aux Etats-Unis et en Europe, se sont formés au Sénégal, mais à une échelle bien plus petite, des groupes médiatiques. Ils ont émergé à partir de la première moitié des années 1990. Les fondateurs des deux organes privés de référence sont Babacar TOURÉ et Sidy Lamine NIASSE. Ils sont des acteurs impliqués dans la vie politique à travers des courants gauchistes avant de s'orienter plus résolument vers les médias. Ainsi, *Walfadjri* et *Sud Magazine* qu'ils ont lancés évoluent rapidement vers des mensuels, puis des quotidiens avant de constituer de vrais réseaux médiatiques comprenant chacun plusieurs supports d'information : journaux, radios, télévisions et école de formation...

De façon processuelle, le groupe *Sud Communication*, le groupe *Walfadjri* et le groupe *Excaf Télécoms* se construisent et s'affirment dans l'espace médiatique comme une véritable offre alternative en information et communication. Le groupe *Com7* s'invite sur la scène avec *Le Populaire*, *L'Observateur*, la radio 7FM avant d'être fragilisé par conflit d'intérêt entre ses trois membres fondateurs. Dans le même contexte, *Le Quotidien*, lancé en 2004 par l'ancien greffier Madiambal DIAGNE, évolue vers le groupe *Avenir Communication* tandis que Youssou NDOUR, l'un du trio initiateur du groupe 7COM, bâtit le Groupe Futurs Médias (GFM) au début des années 2000. La vie médiatique sénégalaise s'est davantage intensifiée.

Dans le contexte de changement de régime politique, intervenu en 2000, l'engagement social et politique des médias s'est intensifié. En effet, Abdoulaye Wade, homme politique libéral, arrive au pouvoir pour mettre fin aux quarante ans de règne des socialistes. Sous son magistère, le paysage médiatique s'est

élargi avec le développement des radios privées et plus tard l'avènement des télévisions privées. Ainsi, lors d'un débat radiotélévisé sur le projet de nouvelle Constitution à Dakar, le samedi 9 décembre 2000, Abdoulaye Wade défend la nécessité du pluralisme médiatique. Il déclare :

Nous n'avons pas créé le concept de quatrième pouvoir, mais il correspond bien à notre réalité. Un seul titre de presse a failli créer la guerre entre le Sénégal et la Mauritanie [...] Tout le monde sait mon attachement pour la liberté de la presse et pour le développement de celle-ci. Je suis bien le premier Sénégalais à avoir créé un journal dans ce pays, à l'exception du quotidien national.

A. Wade (déclaration radiotélévisée du 9 décembre 2000).

C'est une déclaration qui peut être considérée comme le feu vert annonçant l'ouverture intégrale de l'espace télévisuel sénégalais. Filles des groupes médiatiques privés pour la majeure partie, ces télévisions ont calqué le modèle de la radio en reprenant pratiquement les mêmes programmes. Ce qui fait comprendre aussi leur politisation.

Des frictions plus fortes entre champ médiatique et champ politique s'en sont suivies. Les débats posés par les médias privés et surtout les critiques adressées ouvertement aux hommes politiques de toutes obédiences, ont renforcé leur place dans la vie politique. Les rédactions consacrent des rubriques à la parole libre à travers des tribunes appelées « *Contributions* » à *Walfadjri*, « *Opinion-Débat* » au *Quotidien*, « *Opinions* » à *Sud Quotidien* et au *Populaire* pour ne citer que ceux-là. Les médias souvent davantage aux citoyens : acteurs de la société civile, divers *leaders* d'opinions, associations, femmes, entrepreneurs etc. Des approches plus accessibles sont créées pour mieux accrocher les publics : articles synthétisés à la manière des pages dénommées « *Antennes* », « *bulles* », « *Off* », « *Humeurs et Rumeurs* », « *Faits divers* », usage d'une approche lexicale moins savante, recours à la caricature et autres représentations<sup>5</sup>, publication des opinions et lettres de lecteurs, création d'un poste de médiateur...

---

<sup>5</sup> Nous faisons ici allusion à la place de l'image et de la caricature dans certains journaux. Au *Cafard libéré* on évoquera les dessins de TT Fons (Alphonse MENDY), avec ceux de son confrère Odiá (abrégé pour Omar DIAKHITE). Ce dernier a marqué *L'Info 7* par ces caricatures après avoir quitté *Le Cafard*. Aujourd'hui, il poursuit ce travail au *Quotidien*. De même, Samba FALL remplit

Le ton des discours médiatiques à l'égard des pouvoirs publics devient plus incisif. Critiques acerbes, attributions de sobriquets railleurs aux hommes politiques<sup>6</sup> témoignant d'une « désacralisation » du politique, revue de presse théâtralisée et parodiée, publication de scandales d'hommes publics, attaques frontales des détenteurs de pouvoirs et ouverture d'antennes aux publics... sont autant d'inventions ou de changements qui font dire que les médias ont intégré une véritable dimension démocratique et scénique dans la prise de parole et la critique de l'action publique.

L'une des conséquences majeures de ces pratiques médiatiques a été l'influence critique des médias sur l'électorat en 2000 et l'alternance politique qui s'en est suivie au sommet de l'État. De cet événement politique, une certaine presse a réclamé d'ailleurs sa part de contribution pour avoir imaginé des grilles de lectures ayant déterminé les choix des populations. Le rôle "d'éveilleur des consciences" des médias ainsi que leurs discours incisifs envers les anciens tenants du pouvoir auraient donc aidé cet événement à advenir.

---

la même fonction au *Soleil* tandis que Bath CISSE donnait aux pages de *Sud Quotidien* leur dimension humoristique picturale. On peut citer aussi les portraits de Pape Samba KANE notamment au *Cafard*, au *Matin* et à *L'Info* 7.

<sup>6</sup> Plusieurs sobriquets moqueurs sont collés aux hommes politiques. Ils sont inventés ou simplement utilisés par les médias sénégalais pour exprimer une certaine liberté de ton. Par exemple, Abdou DIOUF est surnommé *njool* qui peut se traduire littéralement « le long » « l'élancé ». Ce sobriquet fait allusion à sa taille presque hors du commun. Une image qui sous-entend des préjugés liés à une certaine stature physique, dans un certain imaginaire, en l'occurrence le caractère chétif de M. DIOUF. Par ailleurs, dans le langage populaire l'expression *Njooltooy* signifie l'élancé ou le prématuré immature. Abdoulaye WADE est surnommé « Fantômas » en référence au personnage de fiction de Pierre SOUVESTRE et Marcel ALLAIN (1913). Ce personnage représente le cynisme, celui qui ne ménage aucun moyen, y compris les moins moraux pour arriver à ses fins. A.WADE est aussi appelé *Njombor*, attribut que l'on doit à L. S. SENGHOR qui résumait ainsi par ce nom les ruses de cet homme politique. *Njombor* (le lièvre), dans l'imaginaire wolof (comme dans d'autres cultures) est le symbole de la ruse. Récemment, les médias privés sont allés plus loin dans leurs sarcasmes. Ainsi, ils surnomment Amath DANSOKHO *Big Dan's*, Ousmane Tanor DIENG, « *Le joggeur* », allusion faite à son goût pour le jogging sur la corniche dakaroise, Idrissa SECK, *Ngorsi* (le bonhomme, celui qui est « pressé »), Macky SALL, Macky *Niangal* (le renfrogné, celui qui "fait la gueule"), Robert SAGNA, *bob*, Farba SENGHOR « le fou du roi » ou *Farb-âne*, c'est-à-dire le symbole de la médiocrité au sommet de l'État. Autant de railleries qui ramènent l'homme politique au rang d'un citoyen et en fait un acteur dépourvu d'immunité en matière de critique.

« L'impertinence » de certains journalistes, comme Abdou Latif COULIBALY grand reporter à *Sud FM*, les chroniques « accablantes » de Mame Less CAMARA sous le pseudonyme d'Abdou SOW dans les colonnes de *Walfadjri*, ou encore les analyses incendiaires de Yoro DIA et tant d'autres formes d'implications des médias dans le débat politique ont, non seulement accentué la démystification des pouvoirs politiques, exacerbé « l'opinion », mais aussi influé de façon claire les choix électoraux des citoyens.

De même, la diligence d'un réseau médiatique synchronisé, dans la transmission des résultats du vote à la base, a coupé court à la possibilité de pratiques frauduleuses. On peut donc comprendre que les médias, dans une euphorie collective, aient été salués (Sy, 2005, p. 23) - voire célébrés - comme des « chiens de garde » de la démocratie et promoteurs du progrès social. Le même enthousiasme explique les félicitations adressées aux journalistes pour ce même événement. Des radios comme *Walf FM* ont pu bénéficier d'un qualificatif valorisant, celui de « radio de l'alternance » (Loum, 2001, p. 99) par exemple. Etait-ce pour traduire la concordance de son combat avec le désir de changement de la société ?

## **Conclusion**

Somme toute, l'histoire des médias sénégalais ne peut pas se faire sans évoquer son sens social et politique. En effet, leur évolution, très liée à l'histoire politique du Sénégal, est vue comme un long processus de participation à la construction de l'État-nation et plus tard à la promotion de la démocratie.

L'implication des médias dans la vie politique sénégalaise s'est réalisée à travers des prises de position risquées de la part des promoteurs de titres satiriques et révolutionnaires contre le pouvoir colonial d'abord qui prenait la presse pour un moyen d'administration. Une décennie après les indépendances, dans les années 1970, la presse politique d'opinion a pris le relais de la presse indépendantiste

pour faire face ensuite à la dictature du parti unique. Mais ce n'est qu'à partir des années 1980 qu'a émergé la presse privée indépendante, fille des luttes démocratiques. Elle a donné naissance aux groupes médiatiques de la première moitié des années 1990 qui sont devenus les acteurs emblématiques de la libération de la parole citoyenne.

En 2000, on pouvait compter au Sénégal trois groupes multimédias relativement structurés et inscrits dans des réseaux divers. Leur rôle social et politique était décisif dans la vie publique. Leurs trajectoires et leurs fonctions leur confèrent le nom de « système médiatique ». Ce sont, en plus des médias d'État, *Sud Communication*, *Walfadjri* et *Com 7*.

Ces groupes étaient véritablement influents en raison de leur capacité d'amplification et de revalorisation de l'information. Ils en ont fait preuve auprès des différents segments de la société grâce à leurs intenses ramifications avec les secteurs politique, économique et culturel. Aussi, la formation de ces mini-conglomérats médiatiques a-t-elle créé un secteur (quoique modeste et encore précaire) d'emplois pour des jeunes diplômés issus des écoles de journalisme, des universités ou d'ailleurs. La démultiplication de leurs antennes et supports dans la capitale, les banlieues et les zones semi-urbaines, a favorisé une réelle culture citoyenne chez les Sénégalais de l'arrière-pays. Il en est de même de l'ouverture des citoyens vers le monde rural.

L'accès aux médias était devenu courant pour beaucoup de citoyens, même les plus éloignés des grandes villes, grâce à de réels efforts d'expansion et des émissions conçues pour recueillir des points de vue divers, contradictoires et interactifs par le biais du téléphone<sup>7</sup>, devenu presque un phénomène populaire.

---

<sup>7</sup> La téléphonie s'est développée au Sénégal de façon fulgurante de puis les années 1990. En guise d'exemple, nous n'évoquerons que quelques statistiques avec Annie CHENEAU-LOQUAY. Selon cette auteure la création des télécentres en 1992 est à l'origine de l'accessibilité de la téléphonie par les populations. Dès 1995, on comptait 2045 lignes téléphoniques (télécentres) dont les 35% étaient hors de Dakar. En 1999, il y aurait eu 10.000 lignes publiques dont 40% hors de Dakar. Cf. A. CHENEAU-LOQUAY (2001, p. 4-5).

## **Bibliographie**

- BARRY Moustapha. 2012. *Médias et pouvoir au Sénégal depuis les indépendances (1960)*, Thèse de doctorat en Information et en Communication, Université Panthéon-Assas, Paris.
- BRETON Philippe et Serge PROULX. 2012. *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris, La Découverte.
- CHARAUDEAU Patrice. 1997. *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- CHENEAU-LOQUAY Annie. 2001. « Entre local et global, quel rôle de l'État africain face au déploiement des réseaux de télécommunications ? Exemple du Mali et du Sénégal », in *Afrique Contemporaine*, numéro spécial, 199, juillet-septembre, p. 36-46.
- COULIBALY Abdou Latif. 2002. « Les nouvelles technologies de l'information et de la communication et les personnels des médias » In Momar-Coumba Diop, *Le Sénégal à l'heure de l'information : Technologies et société*. Karthala. UNRISD. P. 145-165.
- FAYE Mor. 2008. *Presse privée écrite en Afrique francophone. Enjeux démocratiques*, Paris L'Harmattan.
- JEANNENEY Jean-Noël. 1996. *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, éditions du Seuil, 1996,
- KASSE El Hadji. 2002. *Misères de la presse*, Dakar, Graphi Plus.
- LEBOHEC Jacques. 1997. *Presse et Politique : mise au point d'une typologie idéale*, Paris, l'Harmattan.
- LE HAY Viviane, VEDEL Thierry et CHANVRIL Flora. 2011. « Usages des médias et politique : une écologie des pratiques informationnelles » (« Uses of the media and politics: an ecology of information practices »), *Réseaux*, vol. 170, no. 6, p. 45-73.

- LENOBLE-BART Annie. 1996. *Afrique Nouvelle. Un hebdomadaire catholique dans l'histoire (1946-1987)*. – Talence, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- LOUM Ndiaga. 2006. « Les médias dans un contexte de pauvreté : entre contraintes et solutions », *Les Cahiers du journalisme*, n° 15, Lille, hiver 2006, p. 262-280.
- LOUM Ndiaga. 2001. *Pluralisme de l'information et groupes multimédias privés au Sénégal : essai d'approche socio-politique*, thèse de doctorat des sciences de l'information et de la communication, sous la direction d'André VITALIS, Université de Bordeaux 3.
- M'BOW Moussa. 2008. *Régulation médiatique et journalisme au Sénégal et en Gambie*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Bordeaux 3, sous la direction d'Annie LENOBLE-BART, 2008.
- MERCIER Arnaud. 2004. « Pour la communication politique », *Hermès* n° 38, p. 70-76, Paris.
- PAYE Moussa. 2013. « La presse et les lobbies dans le nouveau désordre de l'information », in Momar-Coumba Diop, *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade : le sopi à l'épreuve du pouvoir*. CRES-Kathala, 625-654.
- PAYE Moussa. 2002. « Les nouvelles technologies de l'information et le processus démocratique », in DIOP Momar-Coumba., *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologies et société*, Paris, Karthala-UNRISD, 263-294.
- PAYE Moussa. 1992. « La presse et le pouvoir », in DIOP. Momar-Coumba et DIOUF. Mamadou, *Sénégal. Trajectoires d'un État*, Dakar/Codesria, p. 331-377.
- PARADEISE Cathérine. 2003. « La théorie de la régulation sociale à l'épreuve de la pratique ». Dans : Gilbert de Terssac éd., *La théorie de la régulation sociale de Jean-Daniel Reynaud : Débats et prolongements* (pp. 41-49). Paris, La Découverte.

- SALL Seydou Nourou. 2009. *Religions et presse au Sénégal : débat sur la laïcité*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Université Bordeaux 3
- SECK Papa Ogo. 1994. *L'idée de nation en Afrique*, thèse de doctorat en droit, université Paris X Nanterre, sous la direction de Raymond VERDIER.
- SFEZ Gérard. 2002. « Machiavel et les hasards de l'institution », in LAZZERI. C., *La production des institutions*, Presses Universitaires Franche-Comté.
- SY Mamadou. 2005. « La presse sénégalaise, trois ans après l'avènement de l'alternance politique », in Martin Taureg et Frank Wittmann, *Entre tradition orale et nouvelle technologies : où vont les mass media au Sénégal ?*, Etudes et recherches n°32, Enda Dakar, Goethe-Institut, p. 23-30.
- SY Seydou Madani. 2009. *Les régimes politiques sénégalais de l'indépendance à l'alternance politique. 1960-2008*, Iroko-Karthala-CREPOS.
- TAUREG Martin et WITTMANN Frank. 2005. *Entre tradition orale et nouvelle technologies : où vont les mass media au Sénégal ?*, Etudes et recherches n°32, Enda Dakar, Goethe-Institut.
- TINE Antoine. 1997. « Du multiple à l'un et vice-versa ? Essai sur le multipartisme au Sénégal, (1974-1996), in *Polis, revue camerounaise de sciences politiques*, Vol. 3, n° 1, p. 61-105.
- TOURÉ Babacar. 1991. « Presse et pluralisme au Sénégal », in *Presse francophone d'Afrique : vers le pluralisme*, Paris, Panos- UJAO- L'Harmattan, p. 49-58.
- TUDESQ André-Jean. 1999. *Les médias en Afrique*, Paris, Ellipse.
- TUDESQ André-Jean. 1995. *Feuilles d'Afrique. Étude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, MSHA.
- WITTMANN Frank. 2006. « La presse écrite sénégalaise et ses dérives. Précarité, informalité, illégalité », *Politique africaine*, 1 (N° 101), p. 181-194.